

BIODIVERSITÉ

Apiluz : au bonheur des abeilles

L'association champenoise « Symbiose, pour des paysages de biodiversité », dont le SGV est partenaire, mobilise les agriculteurs de l'Est de la France pour préserver les abeilles. En 2021, leur projet phare Apiluz a dédié quelque 520 hectares de bandes de luzerne non fauchées aux pollinisateurs afin qu'ils trouvent des ressources mellifères pendant les récoltes, période de disette pour ces insectes.



Pendant trois ans, de 2014 à 2016, Apiluz a mis en œuvre un protocole scientifique développé par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), qui a permis de tester des pratiques de non-fauchage de bandes de luzerne conventionnelle et bio sur le secteur de Beine-Nauroy dans la Marne avec la participation de la coopérative Luzéal. Les résultats de cette expérimentation ont montré l'augmentation de 20 % de la fréquentation des parcelles observées par les abeilles et les papillons.

Depuis 2017, le dispositif inédit en Europe qui mobilise les agriculteurs, les coopératives de déshydratation et les

apiculteurs s'étend sur un large territoire comprenant huit départements (Aisne, Ardennes, Marne, Seine-et-Marne, Aube, Haute-Marne, Yonne et une petite portion du Val-de-Marne). Il atteint cette année plus 520 hectares de bandes de luzerne non-fauchées de 3 mètres de large, soit une réserve alimentaire pour environ 100 millions d'abeilles et une niche écologique pour de nombreuses autres espèces pollinisatrices, ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

Pour l'agriculteur, la localisation de la bande non fauchée en milieu de parcelle limite la présence d'adventices et augmente la biodiversité. Par ailleurs, la présence et la bonne santé des pollinisateurs sont favorables aux autres cultures (colza, tournesol, légumineuses, porte-graines...). Du côté des pollinisateurs, c'est l'assurance de pouvoir se nourrir en période estivale. Quant aux apiculteurs, le dispositif offre un plus grand nombre d'abeilles dans les colonies, une prise de poids des ruches plus rapide et plus importante, et surtout une production de miel qui augmente en moyenne de 24 %. ■

LES POLLINISATEURS ET LA VIGNE

Le Syndicat Général des Vignerons a exprimé de vives réserves sur le « Plan pollinisateurs » initié par les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ce projet, qui pourrait interdire l'application de jour des produits phytosanitaires pendant la floraison des cultures, considère la vigne comme attractive pour les pollinisateurs.

Or, les professionnels de la filière justement rappellent que la vigne n'est pas une culture attractive pour les pollinisateurs durant sa période de floraison, notamment du fait qu'elle est autogame et ne nécessite pas d'aide pour la fécondation des fruits. Le SGV s'est mobilisé via ses sections locales et ses administrateurs pour participer à la consultation publique qui s'est terminée le 20 juillet. Le Syndicat a également sensibilisé les autres régions viticoles via la Cnaoc pour faire contribuer d'autres vignerons à cette consultation. Il a aussi interpellé le Gouvernement, avec l'appui des organisations nationales et notamment l'Institut Français de la Vigne et du Vin, mais également de la Préfète de région à l'occasion du Bureau exécutif du CIVC.

AJ



Remorque basculante - Porte palettes
Plateau viticole - Porte engins



ROYER
ESTERNAY

Constructeur depuis 1950

SAS ROYER Serge et Fils
8, rue de l'arbre haut - 51310 ESTERNAY - Tél. 03 26 81 50 30
Fax. 03 26 81 77 20 - www.remorques-royer.com